

Rappels des risques :



Risque d'explosion



Risque d'asphyxie



Risque toxicité

Pré-requis

Au-delà du risque intrinsèque lié aux caractéristiques physico-chimiques et toxicologiques de certain gaz, les systèmes sous-pression génèrent des risques spécifiques (explosion, brûlure...). Avant d'utiliser une bouteille de gaz, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du produit.

Mode opératoire

1. Etiquetage et code couleur

a) Etiquetage

Sur l'étiquetage des bouteilles de gaz vous devez retrouver à minima :

- l'identification du fournisseur,
- l'identification du produit,
- le pictogramme de danger,
- la mention d'avertissement,
- les mentions de danger, les conseils de prudence.

Exemple d'étiquette selon la norme NF EN ISO 7225



b) Code couleur

Le codage par couleur conventionnel est utilisé pour alerter sur le risque associé au contenu d'une bouteille de gaz, même si l'étiquette doit rester la première source d'information.

Le code couleur s'applique à l'ogive des bouteilles (Norme NF EN 1089-03).

Pour les bouteilles à usage industriel, le corps de la bouteille, s'il est peint, ne doit jamais être blanc.

Toxique et/ou Corrosif		Jaune (RAL 1018 – jaune zinc)
Inflammable		Rouge (RAL 3000 – rouge feu)
Oxydant		Bleu clair (RAL 5012 – bleu clair)
Inerte		Vert vif (RAL 6018 – vert jaune)



Usage Industriel

2. Transport / Manutention

- La manutention et le déplacement d'une bouteille doit être effectué avec le robinet fermé et le chapeau de protection sur la bouteille.
- Un dispositif de transport approprié (type chariot porte-bouteille) et muni d'un dispositif d'attache sera utilisé.
- Il est interdit de :
 - o transporter dans les ascenseurs et monte-charges.
 - o soulever une bouteille par le robinet.
 - o soulever une bouteille par son chapeau sans avoir vérifié que celui-ci était bien fixé.
 - o traîner, faire glisser ou laisser tomber une bouteille.

Transport, stockage et
utilisation des bouteilles de gaz**3. Stockage**

- Les bouteilles doivent être **stockées verticalement** et **attachées**.
- Les bouteilles pleines doivent être séparées des bouteilles vides.
- Les bouteilles ne doivent pas être stockée à bord sauf dérogation

- Pour le stockage entre les bouteilles **oxygène** et **acétylène**, il faut respecter une **distance minimale de 5m** ou avoir un **mur adapté**.
- Les bouteilles de gaz ne doivent pas être laissées à côté de sources de chaleur importantes ou de matières inflammables.

4. Utilisation

- Ne pas utiliser une bouteille poussiéreuse, sale, tachée d'huile, de graisse ou dont le joint de raccordement est endommagé.
- Avant utilisation vous devez vérifier que :
 - La bouteille ne présente pas de choc, de rouille, ni de fuite.
 - le chapeau, le robinet et les accessoires sont en bon état.
- Effectuer une vérification visuelle et tactile des flexibles afin notamment de repérer les détériorations (craquelures, ...^o)
- Ne jamais se placer dans l'axe de la bouteille lors du raccordement
- Les étapes du raccordement sont :
 - Vérifier que le détendeur est fermé (la vis doit être desserrée)
 - Présenter le détendeur dans l'axe de la bouteille puis le visser à la bouteille (à la main)
 - Ouvrir doucement le robinet de la bouteille (le manomètre côté bouteille indique la pression à l'intérieur de la bouteille)
 - Tourner la vis du détendeur pour régler la pression d'utilisation
- Il est strictement interdit d'essayer de remplir une bouteille de gaz par ses propres moyens.
- Il ne faut jamais utiliser une bouteille de gaz couchée au risque de provoquer un incendie
- En cas de **fuite** sur une bouteille de gaz, **fermer immédiatement le robinet** de la bouteille

Rédacteur : A.SABIRON	Vérificateur : A.COATANEA Visa ACQUIS	Approbateur : Y. HUMBERT	Date : 05/11/2020 VISA : ACQUIS Original à SM/HSE
---------------------------------	--	------------------------------------	--